

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

pour les peintures vernis et diluants

Date de révision : **02/2009**

1. IDENTIFICATION

Nom commercial **LD-Net**
Fournisseur : Fabricant **SUDLAC**
1, Rue Gaston Monmousseau
38130 ECHIROLLES

Contact société : **Tél. : +33 (0)4 76 23 20 54**
Fax : +33 (0)4 76 09 34 15
sudlac@sudlac.com

En cas d'urgence : **Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11**

Usage normal : Nettoyage de serres peintes (pour plus de détails se reporter à la notice technique)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers pour l'homme par inhalation :
Non concerné

Dangers pour l'homme par contact avec la peau :
Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation.

Dangers pour l'homme par projection dans les yeux :
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Dangers pour l'homme par ingestion :
Si le produit est avalé en grandes quantités, des nausées, vomissement et diarrhées sont probables.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE modifiée.

N° CAS	Nom	Conc.	Symbole	Phrases R (*)
7320-34-5	Pyrophosphate tétrapotassique	Entre 15-20 %	Xi Irritant	R36
68515-73-1	Alkyl polyglycosique	< 1%	Xi Irritant	R41
2682-20-4	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	0,01%	C, N	R 20/22-34-43-50
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0,01%	Xn, N	R 22-35-41-43-50

(*) : texte complet des phrases : se reporter au paragraphe 15.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Enlever les vêtements et chaussures contaminés.
Laver les vêtements avant réutilisations.

Contact avec yeux :
Rincer immédiatement à l'eau claire.
En cas de troubles, appeler un médecin ou demander une aide médicale.

Ingestion :
Rincer immédiatement la bouche avec un peu d'eau.
Ne pas faire vomir.
En cas de troubles, appeler un médecin ou demander une aide médicale.

Inhalation :
Non concerné.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés : Pulvérisation d'eau, CO2, Mousse ou Poudre.

Moyens d'extinction déconseillés : Aucun

Risques particuliers : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

Protection contre l'incendie : Une tenue de protection hermétique est requise. Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes en caoutchouc et des gants en caoutchouc.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Méthodes de nettoyage : Rincer abondamment à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation.**

Matériaux recommandés : matériaux résistants aux alcali, acier inoxydable (min. INOX 316).

Stockage.

Condition de stockage : Stocker entre **5 et 30 ° C** dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Validité : Dans les conditions mentionnées et dans un récipient hermétiquement clos, le produit peut être stocker au moins 6 mois.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains : Gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etats physique : visqueux.

Point d'éclair : >100°C

Viscosité : **5000 mPa.s (± 1500)**

Méthode : **BROOKFIELD (20°C, 20 rpm, S05)**

Masse spécifique : **1.16 (± 0,02)**

Méthode : **Densimètre picnomètre**

pH : **10.20**

Méthode : **pH-mètre**

Densité des vapeurs :ouque l'air

Limite inférieure d'explosion :

Solubilité dans l'eau : **oui**

10. STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le phosphate est un nutriment pour le règne végétal et à ce titre, peut favoriser la croissance du phytoplancton dans l'eau.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Résidus de produit : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

Les déchets et les emballages usagés seront traités suivant la législation locale / nationale en vigueur.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

Ne rentre pas dans une classification relative aux réglementations sur le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Aux termes de l'arrêté du 09/11/2004 (modifiant l'arrêté du 5 janvier 1993), le produit n'est pas étiqueté comme dangereux.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.